

Enquête publique relative au projet de création de la liaison des domaines
skiabiles d'Albiez-Montrond et des Karellis

**AVIS DU COMITE SAVOIE DE LA FFCAM
dans le cadre du dossier UTN**

FFCAM / Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne.

Le projet de création d'une liaison des domaines skiabiles de des stations des Karellis d'une part et d'Albiez Montrond d'autre part constitue un équipement impactant fortement un espace de montagne vierge, actuellement ouvert à une fréquentation « douce » (randonnée l'été, ski de randonnée l'hiver).

Si la FFCAM ne s'oppose pas systématiquement à l'aménagement de la montagne, elle est elle-même propriétaire et gestionnaire d'un réseau de refuges, si elle est consciente du nécessaire développement économique des zones de montagne afin de garder une montagne vivante forte de ses populations et de la richesse de ses activités humaines, elle considère que ces territoires d'exception doivent être protégés de tout excès d'équipement.

C'est dans ce cadre que la FFCAM a élaboré nationalement depuis des années sa Charte Montagne fixant en 10 objectifs ses positions en matière de protection du milieu montagnard. Parmi ces 10 objectifs, trois retiennent notre attention dans le cadre de l'aménagement précité :

- *La montagne constitue une richesse naturelle et rare, qu'il convient de protéger.*
- *Conservons-lui son statut d'espace de liberté : ce milieu est fragile, ne laissons pas toutes sortes d'aménagements touristiques le dégrader, ne transformons pas la montagne en parc d'attractions artificielles.*
- *Ayons une vision à long terme et conservons pour les générations futures des sites capables de cristalliser les rêves et les émerveillements des hommes. Un développement non maîtrisé met la montagne en danger.*

Cf. <http://www.ffcam.fr/la-charte-montagne.html>

Compte tenu à la fois :

- De la raréfaction importante des espaces de montagne vierges dans les Alpes du nord, la Savoie en particulier, et de la nécessité de les sauvegarder.
- De l'impact du projet sur le milieu naturel du fait de la présence d'une faune et d'une flore abondante et variée.
- De la nécessaire utilisation de la ressource en eau via un nouveau parc d'enneigeurs compte tenu de l'altitude et de l'exposition de la station.
- D'un site fortement exposé aux risques d'avalanche, ce risque entraînant un équipement de type Gazex fortement impactant.

- D'un projet qui se développe dans le cadre d'un marché du ski mature voir en récession.
- De la fragilité financière des collectivités locales impliquées face à un investissement de plus de 26 millions d'Euros

Le Comité Savoie de la FFCAM émet un avis défavorable sur le projet.

Le 11 mai 2017,

Le Président,

Comité de Savoie
des clubs alpins et de montagne
176 Faubourg Maché
73000 CHAMBERY



Frédéric Michel Villaz